

MONTSAUCHE-LES SETTONS
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2023



Date de la convocation : 17 mars 2023

Nombre de membres :

- en exercice : 14

- présents : 12 - votants : 13 - absents : 2

Etaient présents : Mme LECLERCQ ; Mmes BILLIER ; GASPARD ; GOUSSOT ; HABERT ; MAHÉ-JANSSEUNE ; RACITI ; MM. GIRARD ; JACQUEMANT ; SIMONNET ; MORIZOT ; BOUCHER formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusées : Mme BOUCHÉ-PILLON a donné pouvoir à M. SIMMONET ; Mme MEYER.

Mme Anne-Marie GOUSSOT a été nommée secrétaire.

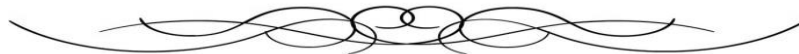
Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 19h00, le Conseil Municipal pourra valablement délibérer.

Ordre du jour :

- + Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 mars 2023
- + Choix du secrétaire de séance

FINANCES PUBLIQUES

- + **Budget Commune** : Vote de la subvention exceptionnelle au budget de l'Assainissement, vote du montant 2023 des non-valeurs, vote du compte administratif 2022, vote de l'affectation de résultat 2022, vote du compte de gestion 2022, vote des taux d'imposition 2023 des taxes directes locales, vote des subventions accordées aux associations en 2023, vote du budget primitif 2023.
- + **Budget Assainissement** : Vote du compte administratif 2022, vote de l'affectation de résultat 2022, vote du compte de gestion 2022, vote du budget primitif 2023.
- + **Budget Eau** : Vote du compte administratif 2022, vote de l'affectation de résultat 2022, vote du compte de gestion 2022, vote du budget primitif 2023.



+ **Choix du secrétaire de séance :**

Madame Anne-Marie GOUSSOT est nommée secrétaire de séance

+ **Budget général de la Commune : déficit Budget Assainissement**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget de l'assainissement présente depuis plusieurs années un déficit auquel s'ajoute en 2023 des travaux et le coût d'enlèvement des boues. Il manque 52 962.15 euros pour faire face à ce déficit et ces dépenses. Madame le Maire propose de les prendre à titre exceptionnel sur le budget général de la Commune. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

+ **Budget général de la Commune : Créances de plus de deux ans non payées**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Trésorerie a communiqué une liste de titres de plus de deux ans non payés malgré toutes les procédures mises en place. Madame le Maire propose une somme de 13 624.19 euros pour passer ces titres en non-valeur. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

+ **Budget général de la Commune : Vote du compte administratif 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente le compte administratif 2022 de la Commune. Ce compte est adopté à l'unanimité.

✚ **Budget général de la Commune : Vote de l'affectation de résultat 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente l'affectation de résultat 2022. Cette affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

✚ **Budget général de la Commune : Vote du compte de gestion 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente le compte de gestion 2022 de la Commune. Ce compte est adopté à l'unanimité.

✚ **Budget général de la Commune : Vote des taux d'imposition 2023 des taxes directes locales**

Madame Le Maire rappelle les taux 2022 et propose une simulation des taux avec une augmentation de 2,5 %. Il est décidé à l'unanimité de conserver les taux de 2022.

✚ **Budget général de la Commune : Vote des subventions accordées aux associations en 2023**

Madame Le Maire énumère la liste des associations ainsi que les montants des subventions accordées. Cette liste est adoptée à l'unanimité.

✚ **Budget général de la Commune : Vote du budget primitif 2023**

Madame Le Maire présente le budget primitif 2023 de la Commune. Le budget primitif de la Commune est adopté à l'unanimité.

✚ **Budget de l'Assainissement : Vote du compte administratif 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente le compte administratif 2022 de la Commune. Ce compte est adopté à l'unanimité.

✚ **Budget de l'Assainissement : Vote de l'affectation de résultat 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente l'affectation de résultat 2022. Cette affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

✚ **Budget de l'Assainissement : Vote du compte de gestion 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente le compte de gestion 2022 de la Commune. Ce compte est adopté à l'unanimité.

✚ **Budget de l'Assainissement : Vote du budget primitif 2023**

Madame Le Maire présente le budget primitif 2023 de l'Assainissement. Le budget primitif de l'Assainissement est adopté à l'unanimité.

✚ **Budget de l'Eau : Vote du compte administratif 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente le compte administratif 2022 de la Commune. Ce compte est adopté à l'unanimité.

✚ **Budget de l'Eau : Vote de l'affectation de résultat 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente l'affectation de résultat 2022. Cette affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

✚ **Budget de l'Eau : Vote du compte de gestion 2022**

Monsieur JACQUEMANT présente le compte de gestion 2022 de la Commune. Ce compte est adopté à l'unanimité.

✚ **Budget de l'Eau : Vote du budget primitif 2023**

Madame Le Maire présente le budget primitif 2023 de l'Eau. Le budget primitif de l'Eau est adopté à l'unanimité.

Séance levée à 20h45.

Le Maire

Secrétaire de Séance

Marie LECLERCQ

Anne-Marie GOUSSOT